

Projet Filets Sociaux de Sécurité - Programme TMDH

Termes de Références (TDR) des Agences d'exécution (AGEX) chargés du Ciblage Communautaire des nouveaux ménages bénéficiaires TMDH dans le cadre du programme « Filets sociaux de sécurité » mis en œuvre par le Fonds d'Intervention pour le Développement (FID)

A. CONTEXTE

L'ensemble des cadres de référence des orientations politiques nationales, dont en particulier les Documents relatifs à l'Initiative Emergence de Madagascar (IEM), la Politique Générale de l'Etat (PGE) et la Politique Nationale de Protection Sociale (PNPS) fixent parmi les Objectifs prioritaires le relèvement et la réhabilitation des couches vulnérables.

Dans le cadre du renforcement de son engagement dans la lutte contre la pauvreté à Madagascar, la Banque Mondiale a intensifié son investissement dans le secteur de la protection sociale. Ainsi, la République de Madagascar a bénéficié d'un appui de la Banque Mondiale dans le cadre de la mise en place d'un programme de filets sociaux de sécurité (FSS) sous la coordination du MPPSPF et mis en œuvre par le FID.

En 2019, au vu des résultats obtenus du financement FSS initial et les financements additionnels 1 et 2, elle a affiché encore une fois sa détermination pour la continuation de ce programme en octroyant un troisième financement additionnel (FSS FA3) pour l'extension du programme dans de nouveaux Districts.

Le Transfert Monétaire pour le Développement Humain (TMDH), une des sous-composantes de ce programme, est un transfert d'argent conditionnel qui cible les ménages les plus pauvres ayant des enfants âgés entre 0 et 12¹ ans et a comme objectifs spécifiques de leur fournir un supplément de revenu pour :

- appuyer l'intégration des enfants de 6 à 14 ans dans le système scolaire ;
- promouvoir l'amélioration de l'état nutritionnel des enfants de 0 à 5 ans ;
- appuyer le développement du capital humain et de l'inclusion économique à travers des mesures d'accompagnement

Dans ce financement additionnel 3, la sous-composante TMDH prévoit l'intégration de nouveaux ménages dans des nouveaux Districts présélectionnés.

Le FID envisage d'utiliser une partie de ce financement pour recruter des Agence d'exécution (AGEX) pour assurer le processus de ciblage de ces nouveaux ménages bénéficiaires.

Les présents Termes de référence décrivent les objectifs et les activités attendus des AGEX en commençant par la mise en place des membres du Comité de ciblage jusqu'à la signature et dispatch des contrats des bénéficiaires en passant par le ciblage communautaire, l'enquête PMT et

¹ Enfant 0 à 12 ans au moment de l'enregistrement. Une fois prise en charge, l'enfant peut rester dans le programme jusqu'à l'âge de 14 ans tant qu'il est scolarisé en cycle primaire

l'enregistrement des bénéficiaires, la synchronisation des données sur MIS pour la sous composante TMDH.

Les Consultants sont recrutés par le FID conformément à son Manuel de passation de marchés approuvé par la Banque Mondiale.

B. OBJECTIFS

Les objectifs de la mission confiée par le FID à l'AGEX pour l'appui au ciblage sont de :

- Assister le Comité de ciblage (Comité de Protection Sociale renforcé) dans toutes les étapes du processus de sélection des ménages bénéficiaires,
- Assurer la transparence et le respect des processus de ciblage et d'enregistrement des bénéficiaires,
- Assurer la fiabilité des résultats de ciblage et d'enregistrement des ménages bénéficiaires

C. LES PRESTATIONS DEMANDEES

i. Localités de prestation :

La zone d'intervention se trouve dans le tableau « Annexe 1 ».

ii. Activités à mener par le consultant

Les activités à mener par l'AGEX dans le cadre de ses prestations sont :

a) Visite de courtoisie et campagne d'information/sensibilisation de la population :

Informar les autorités locales sur le programme et ses caractéristiques ; prendre toutes les dispositions nécessaires et adéquates pour que toute la communauté du Fokontany soit au courant de la tenue d'une AG d'information

b) Assemblée Générale (AG) d'information et mise en place du Comité de ciblage(CC) :

- o Avec l'appui des autorités locales, conduire une AG de la communauté pour informer sur le programme et ses caractéristiques : objectifs, design, intervenants, processus de ciblage, critères d'éligibilité, les conditionnalités, les mesures d'accompagnement, etc.
- o Informer sur l'existence d'un dispositif de plainte et communiquer le numéro vert
- o Appuyer à l'élection des membres du Comité de protection sociale(CPS) et comité de ciblage

c) La première séance de formation des membres du Comité de ciblage (CC):

- o Tenir une séance de formation pour les membres du Comité de ciblage sur les thèmes définis par le FID de manière à ce que les participants maîtrisent bien le processus de mise en oeuvre du programme, leurs rôles et obligations et leurs avantages.
- o Prendre toute disposition nécessaire pour lutter contre la propagation de la pandémie COVID-19
- o Procéder au paiement des indemnités des participants avec toutes les pièces justificatives exigées.

d) Appui au comité de ciblage pour l'organisation de l'auto inscription et saisie sur smartphone/tablette les données sur les ménages auto-inscrits

- o Apporter l'appui nécessaire pour l'organisation et la réalisation de l'auto-inscription au niveau de chaque Fokontany. Les données concernant les ménages seront enregistrés sur support papier au niveau du Comité de ciblage et sur smartphone/tablette au niveau du personnel de l'AGEX. Le modèle de ce registre est fourni par le FID et à charge pour l'AGEX de le dupliquer, de le relier et le tamponner par page. Le nombre de page à dupliquer est proportionnel au nombre prévisionnel de ménage à inscrire par Fokontany ;
- o Synchronisation journalière des données collectées sur l'auto-inscription

- e) L'appui-conseil au Comité de ciblage pour l'établissement de la liste des ménages prévus pour enquête à domicile :
- Après la clôture de l'auto-inscription, l'AGEX établit la liste des ménages validés et prévus à être enquêter en respectant les protocoles définis par le FID et veiller à ce que cette liste soit affichée au bureau du Fokontany ou tout autre endroit jugé pertinent.
 - Mettre au point avec les membres du Comité de ciblage le calendrier d'enquête à domicile et en informer la communauté.
- f) L'enquête et enregistrement à domicile sur smartphone ou tablette :
- Procéder à une campagne de communication sur le calendrier d'enquête à domicile par Fokontany et par ménage, les pièces justificatives à préparer (Karam-pokontany, copie d'acte de naissance, CIN, certificat de scolarité), les personnes exigées pour l'entretien, les risques en cas d'absence ;
 - Procéder à l'enquête et enregistrement à domicile par smartphone/tablette de tous les ménages prévus tout en limitant au maximum le nombre de ménages non enquêtés selon le protocole défini par le FID et respectant le référentiel établi.
 - Effectuer des recoupements (contre enquête) via les superviseurs sur au moins 15% des ménages enquêtés ;
 - Retourner aux ménages absents au moins une fois ;
 - Procéder à la synchronisation des données sur le système de gestion des données (MIS) du FID ;
 - Veiller à la sauvegarde des données collectées.
- g) La validation communautaire et 2^{ème} session de formation du CPS :
- Restitution et validation communautaire des résultats des enquêtes à domicile,
 - Affichage de la liste des ménages validés
 - Formation des membres du CPS sur des thèmes spécifiques définis par le FID (2^{ème} session)
 - Gestion des plaintes.
- h) Signature et dispatch des contrats des ménages bénéficiaires.
- Affichage de la liste des ménages bénéficiaires
 - Formation des ménages sur les droits, responsabilités, coresponsabilités, montant du transfert et mécanisme de transferts
 - Organisation de la séance de signature des contrats
 - Explication des contenus du contrat
 - Rappel des obligations des bénéficiaires
 - Remise des cartes bénéficiaires et contrats signés auprès des bénéficiaires
- i) La livraison au FID des produits suivants conformément aux canevas prédéfinis:
- Saisie des informations dans les registres d'inscription ;
 - Liste des ménages compris dans la liste négative avec motifs de rejet
 - Liste des ménages candidats à être enquêtés à domicile ;
 - Liste des ménages enquêtés et enregistrés avec les supports y afférents ;
 - Contrats signés et cartes des bénéficiaires ;

Tout le long du processus de ciblage, un fonds sera confié au Consultant pour :

- ✓ Le paiement des indemnités des CC/CPS suivant un taux de 10 000 Ar par jour et par personne ;
- ✓ L'achat des diverses fournitures : fournitures de formation CPS, dispositif de lavage de main durant la formation, etc ...).
- ✓ La duplication des fiches de plaintes à remettre aux CPS suivant quota fixé par le FID.

La repartition de ce fonds sera détaillée dans le contrat.

L'AGEX s'assure que toutes les mesures de sécurité sanitaire liées à la non propagation du coronavirus soient respectées scrupuleusement.

De même, le Consultant se chargera aussi de l'appui au CPS de la gestion des plaintes reçues durant le processus de ciblage sur leur enregistrement et leur transcription dans les formulaires dédiés et les remettre au FID.

D. DUREE DE LA PRESTATION

La prestation s'étalera prévisionnellement sur une période de **TROIS MOIS** et s'effectuera d'une manière discontinue.

Les descentes sur terrain se feront en quatre temps :

- Première descente : au démarrage jusqu'à l'établissement de la liste des ménages pour enquête (Superviseurs et 01 enquêteur par Fokontany avec l'appui ponctuel du Chef de mission)
- Deuxième descente : Enquête PMT de tous les ménages éligibles (Superviseurs et enquêteurs)
- Troisième descente : Séance de validation communautaire et 2^{ème} séance de formation des CPS (superviseurs)
- Quatrième descente : Signature et dispatch des contrats et cartes bénéficiaires (superviseur)

L'AGEX prendra les mesures adéquates pour que la durée des deux premières descentes ne dépasse 20 jours.

Pour chaque lot, le référentiel des interventions du personnel de l'AGEX est défini comme suit :

Activités	Homme-jour des intervenants
Campagne d'information/sensibilisation sur le programme	01 Chef de mission par lot à raison de 01 HJ par Commune 01 superviseur pour 02 Fokontany à raison de 02 HJ par FKT
Assemblée Générale d'information/sensibilisation et élection des membres du Comité de ciblage	01 superviseur pour 02 Fokontany à raison de 01 HJ par FKT
Première séance de formation de CC par Fokontany	01 superviseur pour 02 Fokontany à raison de 02 demi journées par FKT. Possibilité de regrouper la formation pour les Fokontany de proximité
Auto-inscription de tous les ménages intéressés par Fokontany Saisie sur smartphone/tablette de l'inscription et synchronisation des données	01 enquêteur pour 50 ménages par jour
Identification des ménages non éligibles (critères d'exclusion) Etablissement et validation de la liste des ménages prévus à enquêter (postulants) par Fokontany	01 Superviseur pour 02 Fokontany à raison de 01 HJ par Fokontany 01 enquêteur par FKT à raison de 01 HJ par FKT
Enquête à domicile et enregistrement Recouplement Vérification et synchronisation des données sur le plateforme MIS du FID	01 enquêteur pour 10 ménages par jour Une marge de 02 jours pour les retardataires ou absents 01 Superviseur pour 05 enquêteurs

Activités	Homme-jour des intervenants
Validation de la liste des ménages éligibles et gestion des plaintes	01 Superviseur par Fokontany à raison de 01 HJ par Fokontany
Deuxième séance de formation de Comité de Ciblage par Fokontany	01 superviseur pour 02 Fokontany à raison de 02 demi journées par FKT. Possibilité de regrouper la formation pour les Fokontany de proximité
Signature des contrats bénéficiaires Dispatch des contrats et cartes des ménages bénéficiaires	01 agent de terrain par Fokontany 1 agent de terrain par Fokontany

E. LIVRABLES

Le consultant présente les livrables ci après suivant ses zones d'intervention :

- Un rapport de démarrage
- Un rapport de préselection incluant les activités par Fokontany de sensibilisation et élection des membres du Comité de ciblage, rapport de la première formation des membres du CC, l'auto-inscription, validation de la liste des ménages à enquêter, validation de la liste négative
- Un rapport d'enquête à domicile et d'enregistrement
- Un rapport de validation communautaire et rapport de la deuxième formation des CPS.
- Un rapport final des prestations incluant le rapport de signature et dispatch des contrats des bénéficiaires
- Les coordonnées GPS des bureaux Fokontany et des lieux où avaient eu lieu l'auto-inscription ;

Remarque : se référer aux Données particulières dans le contrat pour le délai de remise des livrables

F. QUALIFICATIONS REQUISES

L'AGEX devrait être une **Association** ou **ONG** ou **Consortium d'Associations/ONG** :

- Légalement constitué(e) au moins depuis 3 ans ;
- Ayant au moins 02 expériences en enquête auprès d'au moins 2 000 ménages chacune pendant les cinq (05) dernières années ;
- Avoir déjà géré au moins un contrat d'un montant de 20 000 000 Ar.

Les expériences suivantes constitueront des atouts :

- Expérience en enquête sur tablette ou smartphone ;
- Expérience en ciblage de bénéficiaires ;
- Expérience dans les Districts ciblés.

Une Association ou ONG membre d'un consortium et le consortium en question ne peuvent manifester en même temps sous peine de rejet de leurs dossiers.

G. RESSOURCES A METTRE EN OEUVRE

L'AGEX mettra en place un dispositif opérationnel permettant d'assurer la qualité de la mission. Tout changement de personnel doit être préalablement approuvé par le FID.

Les qualifications minimales requises sont présentées dans le tableau ci-dessous. L'AGEX doit présenter les curricula vitae datés et signés par les personnes proposées.

Poste	Qualifications minimales
-------	--------------------------

Chef de mission	Diplôme de Maitrise avec plus de 7 années d'expériences professionnelles dont au moins 5 années d'expériences en mobilisation sociale ou communautaire ou socio-organisation ou en protection sociale
Informaticien	Diplôme Bacc+3 en Informatique 01 expérience au moins en collecte et traitement des données auprès des ménages
Superviseurs d'enquête/socio-organisateur	Diplôme de Bacc+2 Avec 02 expériences au moins en socio organisation, et/ou mobilisation sociale et/ou ciblage de ménages bénéficiaires de programme de protection sociale ou d'aide d'urgence humanitaire Avec 02 expériences en supervision d'enquête ménage de grande taille
Enquêteurs	Diplôme de Baccalauréat Ayant au moins 02 expériences en "enquête ménage"
Agent de terrain	Personne ressource locale

Le Chef de Mission assure la bonne gestion du contrat et est garant de l'atteinte des objectifs.

L'informaticien assure tous travaux informatiques liés à la mission tels que synchronisation, vérification des données, traitement des données, etc.

Le Superviseur - socio organisateur assure toutes les tâches socio-organisationnelles de la mission et la supervision des enquêtes et recoupement.

L'enquêteur assure la saisie sur smartphone/tablette des données sur les ménages auto-inscrits, l'enquête à domicile et l'enregistrement des informations sur les ménages dans un support numérique et la vérification des informations saisies.

A NOTER QUE :

L'AGEX dotera son personnel de terrain de masque et de gel désinfectant, nécessaires à leur travail.

L'AGEX organisera la répartition des enquêteurs dans le fokontany en fonction du nombre de ménages à enregistrer et le délai imparti.

Les données sur les ménages durant cette enquête seront collectées directement sur smartphone ou tablette ou ordinateur portable. Le FID ne prend pas en charge la mise à disposition de ces matériels à l'AGEX ni les dispositif de recharge de ces matériels (power bank, groupe électrogène, etc.).

Remarques très importantes :

- Il ne peut être attribué que deux (02) lots maximum à un AGEX en fonction des montants des contrats qu'il a déjà gérés durant les 05 dernières années :
 - Un contrat de 20 000 000 Ar à 50 000 000 Ar : 01 lot
 - Un contrat supérieur à 50 000 000 Ar : 02 lots

- L'AGEX et/ou ses membres doivent avoir obligatoirement des tablettes et des smartphones en nombre suffisant à disposition du personnel surtout les enquêteurs et avec les accessoires nécessaires. Voici les caractéristiques techniques minimales de ces matériels :

OS : Android 8.0

- Mémoire interne : 16 Go- RAM : 2Go- Fréquence minimum : 1,4Ghz
- CPU : Quad-Core- Appareil photo dorsale auto focus : 8 Mpx
- Capteur photo frontal : 5Mpx- NFC : Oui- Capacité Batterie : 4000 mAh
- Charge rapide : Oui – avec GPS

ANNEXE 1

LISTE DES COMMUNES D'INTERVENTION DIRECTION INTERREGIONALE DE TOAMASINA

LOT	District	Commune	Nombre estimatif des ménages bénéficiaires
LOT 1	AMBATONDRAZAKA	URBAINE AMBATONDRAZAKA	3 755
Sous total lot 1			3 755
LOT 2	AMBATONDRAZAKA	AMPITATSIMO	1 270
	AMBATONDRAZAKA	MANAKAMBAHINY ANDREFANA	1 945
	AMBATONDRAZAKA	AMBATONDRAZAKA SUBURBAINE	1 095
Sous total lot 2			4 310
LOT 3	AMBATONDRAZAKA	SOALAZAINA	1 110
	AMBATONDRAZAKA	BEJOFO	1 320
Sous total lot 3			2 430
LOT 4	AMBATONDRAZAKA	AMBOHITSILAOZANA	1 815
	AMBATONDRAZAKA	AMPARIHINTSOKATRA	890
Sous total lot 4			2 705
LOT 5	VAVATENINA	VAVATENINA	3 195
	VAVATENINA	ANDASIBE	1 855
Sous total lot 5			5 050
LOT 6	VAVATENINA	AMBOHIBE	1 730
	VAVATENINA	SAHATAVY	1 220
Sous total lot 6			2 950
			21 200

ANNEXE 1

LISTE DES COMMUNES D'INTERVENTION DIRECTION INTERREGIONALE D'ANTANANARIVO

LOT	District	Communes	NB ESTIMATIF DES MENAGES BENEFICIAIRES
LOT 1	ANTSIRABE II	ALAKAMISY	1 595
		ALATSINAINY IBITY	815
		ANTANIMANDRY	900
		BELAZAO	1 120
		MANGARANO	810
		TOTAL	5 240
LOT 2	ANTSIRABE II	AMBATOMENA	1 605
		AMBOHIDRANANDRIANA	1 080
		AMBOHIMIARIVO	805
		AMBOHITSIMANOVA	1 305
		MANANDONA	1 205
		SAHANIVOTRY MANANDONA	760
		TOTAL	6 760
LOT 3	MANDOTO	ANJOMA RAMARTINA	1 945
		ANKAZOMIRIOTRA	2 375
		ANTANAMBAO AMBARY	1 325
		MANDOTO	1 875
		MAROMANDRAY	580
		VINANY	1 400
		TOTAL	9 500

LISTE DES COMMUNES D'INTERVENTION
DIRECTION INTERREGIONALE DE FIANARANTSOA

LOT	DISTRICT	COMMUNE	Nb de bénéficiaires estimés par Commune
LOT 1	AMBALAVAO	KIRANO	365
	AMBALAVAO	ANJOMA	1 220
	AMBALAVAO	AMBINANINDOVOKA	535
			2 120
LOT 2	AMBALAVAO	AMBOHIMANDROSO	715
	AMBALAVAO	NAMOLY	370
	AMBALAVAO	SENDRISSA	615
	AMBALAVAO	ANDRAINJATO	485
			2 185
LOT 3	AMBALAVAO	BESOA	550
	AMBALAVAO	IARINTSENA	1 440
	AMBALAVAO	MANAMISSOA	415
			2 405
LOT 4	AMBALAVAO	AMBALAVAO	2 790
			2 790
	Total AMBALAVAO		9 500
LOT 5	AMBOSITRA	ILAKA CENTRE	805
	AMBOSITRA	TSARASAOIRA	1 310
			2 115
LOT 6	AMBOSITRA	AMBALAMANAKANA	475
	AMBOSITRA	IVONY MIARAMIASA	310
	AMBOSITRA	AMBOSITRA II	955
	AMBOSITRA	IMERINA IMADY	270
			2 010
LOT 7	AMBOSITRA	ALAKAMISY AMBOHIJATO	455
	AMBOSITRA	KIANJANDRAKEFINA	710
	AMBOSITRA	AMBOHIMITOMBO I	550
	AMBOSITRA	MAROSSA	685
			2 400
LOT 8	AMBOSITRA	AMBOSITRA I	2 975
			2 975
	Total AMBOSITRA		9 500
			19 000

LISTE DES COMMUNES D'INTERVENTION
DIRECTION INTERREGIONALE DE MANAKARA

LOT	DISTRICT	COMMUNE	Nb de bénéficiaires estimés par Commune
LOT 1	IKONGO	AMBATOFOTSY	750
		AMBINANITROMBY	600
		AMBOHIMISAFY	250
		ANDEFAPONY	250
		IFANIREA	650
		IKONGO	1600
		MANAMPATRANA	500
		MAROMIANDRA	600
		TANAKAMBANA	500
		TOLONGOINA	800
			6 500
LOT 2	FARAFANGANA	AMPOROFORO	515
		ANKARANA MIRAIHINA	705
		ANOSY TSARAFARA	915
		ANTSERANAMBE	200
		EFATSY	260
		FARAFANGANA	2550
		MAHERIRATY	485
		AMPOROFORO	520
			6 150
LOT 3	FARAFANGANA	AMBALATANY	665
		ANOSIVELO	500
		BERETRA BEVOAY	500
		EVATO	425
		MAHABO MANANIVO	440
		MAHAFASA CENTRE	415
		MAHAVELO	305
		MANAMBOTRA ATSIMO	275
		MAROVANDRIKA	345
		TAGAINONY	660
		VOHILAVA MANAPATRANA	375
		VOHILENGO	545
VOHIMASY	400		
			5 850
			18 500

LISTE DES COMMUNES D'INTERVENTION
DIRECTION INTERREGIONALE DE TOLIARA

LOT	District	Commune	NB ESTIMATIF DES MENAGES BENEFICIAIRES
1	SAKARAHA	ANDAMASINY VINETA	1 275
		MIARY TAHEZA	1 455
		BEREKETA	930
		SAKARAHA	2 340
			6 000

LISTE DES COMMUNES D'INTERVENTION
DIRECTION INTERREGIONALE DE TAOLAGNARO

LOT	District	Commune	NB ESTIMATIF DES MENAGES BENEFICIAIRES
1	TAOLAGNARO	MANANTENINA	1225
	TAOLAGNARO	IABOAKOHO	400
	TAOLAGNARO	AMPASIMENA	1115
	TOTAL LOT 1		2740
2	TAOLAGNARO	EMAGNOBO	970
	TAOLAGNARO	ISAKA IVONDRO	1 500
	TAOLAGNARO	MANDISO	580
	TAOLAGNARO	SOANIERANA	1 430
	TOTAL LOT 2		4 480
3	TAOLAGNARO	MANAMBARO	2 140
	TAOLAGNARO	ANKARAMENA	1 620
	TAOLAGNARO	RANOPISO	980
	TOTAL LOT 3		4 740
4	AMBOASARY SUD	TOMBOARIVO	390
	AMBOASARY SUD	EBELO	1 375
	AMBOASARY SUD	MAROTSIRAKA	1 255
	TOTAL LOT 4		3 020
5	AMBOVOMBE	ANDRAGNANIVO	240
	AMBOVOMBE	JAFARO	2 005
	TOTAL LOT 5		2 245
6	AMBOVOMBE	IMANOMBO	1 310
	AMBOVOMBE	ANDOHARANO AMBINAGNY	465
	TOTAL LOT 6		1 775
TOTAL DRP			19 000